

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE TREIZE AVRIL** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de présents : 58
Nombre de représentés : 5 **Secrétaire de séance** : M. Kévin DAIN
Nombre d'absents : 1

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

OBJET
AFFAIRE N°2026_012_CC_8
Désignation des membres de la
Commission Affaires Générales

M. Thierry ROBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE FILAIN - Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Eddie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - Mme Manon VINCELOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Virginie SALLE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

Nombre de votants : 62

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
7 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
20/04/2026

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Jean Yves LANGENIER

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Eglantine VICTORINE - M. Gabriel AUBERT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2026

AFFAIRE N°2026 012 CC 8 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Président de séance expose :

Conformément aux articles L. 5211-1 et L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) le conseil communautaire peut constituer des commissions « *chargées d'étudier les questions soumises au conseil* ».

En vertu du dernier alinéa de l'article L. 2121-22 du CGCT, et afin de permettre l'expression pluraliste des élus, la composition des différentes commissions doit respecter le **principe de la représentation proportionnelle**.

Le Président du Territoire de l'Ouest préside de droit ces commissions. Il peut déléguer cette présidence à un vice-président ou à un autre membre du bureau. Chaque commission désigne son 1^{er} vice-président lors de sa première réunion.

A noter que l'article L. 5211-40-1 du CGCT prévoit :

- qu'en cas d'empêchement, le membre d'une commission peut être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le maire tout en respectant le principe de la représentation proportionnelle ;
- que les élus municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation, qui ne sont pas membres de la commission, peuvent désormais assister aux séances de celle-ci, sans participer aux votes.

6 commissions thématiques intercommunales sont créées dont la **Commission Affaires Générales** dont il convient de désigner les membres.

Les candidats peuvent être présentés sous forme de liste.

La liste suivante est candidate :

COMMISSION AFFAIRES GÉNÉRALES

1	Saint Paul	Salim NANA-IBRAHIM
2	Saint-Paul	Seeven RANGAMA-PETCHY
3	Saint-Paul	Yann CRIGHTON
4	Saint-Paul	Karine AGATHE FILAIN
5	Saint-Paul	Edie SOPHIE
6	Saint-Paul	Victorine EGLANTINE
7	Le Port	Isabelle ERUDEL
8	Le Port	Henry HIPPOLYTE
9	La Possession	Christophe DAMBREVILLE
10	La Possession	Erick FONTAINE
11	La Possession	Aurélie NARAYANIN-RAMAYE
12	Saint-Leu	Vanessa BALENCOURT
13	Saint-Leu	Huguette VIDOT
14	Trois-Bassins	Gertrude SEYCHELLES HOARAU

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la Commission des Affaires Générales. Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 1 ABSTENTION(S), 1 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- DESIGNER les conseillers communautaires suivants membres de la commission Affaires Générales :

COMMISSION AFFAIRES GENERALES

1. Salim NANA-IBRAHIM
2. Seeven RANGAMA-PETCHY
3. Yann CRIGHTON
4. Karine AGATHE FILAIN
5. Edie SOPHIE
6. Christophe DAMBREVILLE
7. Gertrude SEYCHELLES HOARAU
8. Vanessa BALENCOURT
9. Huguette VIDOT
10. Erick FONTAINE
11. Aurélie NARAYANIN-RAMAYE
12. Isabelle ERUDEL
13. Henry HIPPOLYTE
14. Victorine EGLANTINE

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président